

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00216
Numéro SIREN : 480 018 126
Nom ou dénomination : AD SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2018 sous le numéro de dépôt 6542

Didier BOUCHET

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

REÇU LE
24 06 2018
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

S.A.S. AD SERVICES

Capital social : 101.500 €uros

Siège social : 7, avenue JACQUES PREVERT

77200 TORCY

R.C.S. MEAUX 480 018 126

Code APE : 8122 Z

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Assemblée Générale du 29 JUIN 2018

Siret : 429 804 099 00019

7, rue Basse - F-78480 VERNEUIL SUR SEINE

t : 01 39 71 01 74 - f : 01 39 71 06 56

p : 06 07 05 29 49 - e : bouchetd@orange.fr

S.A.S. AD SERVICES

Capital social : 101.500 Euros

Siège social : 7, avenue JACQUES PREVERT

77200 TORCY

R.C.S. MEAUX 480 018 126

Code APE : 8122 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Assemblée Générale du 29 JUIN 2018

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AD SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS AD SERVICES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que J'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment Je n'ai pas fourni des services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relative à la justification de mes appréciations, Je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et des autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de La SAS AD SERVICES à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider La SAS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou

non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation.

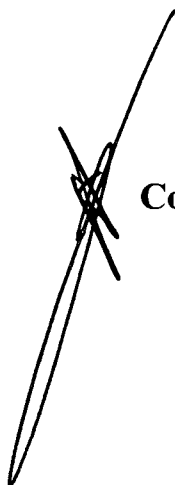
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité de l'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

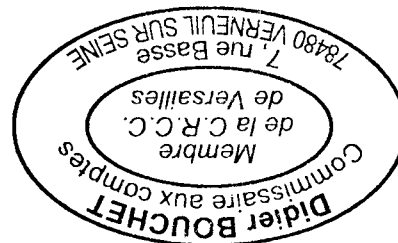
Fait à Verneuil-sur-Seine, le 6 Juin 2018

Didier BOUCHET
Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie des
Commissaires aux comptes de Versailles

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'X' or 'B' shape, positioned to the left of the printed name and title.

S A S AD SERVICES
7 AVENUE JACQUES PREVERT
77200 TORCY



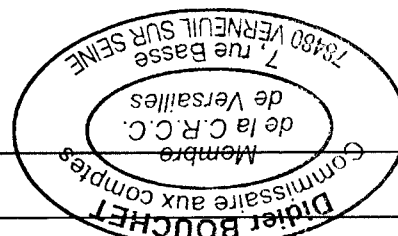
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe à la liasse fiscale*

AC EXPERTISE

1 B Chemin du Buisson Guérin

78750 MAREIL MARLY
01 39 04 03 40



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	502	502				
	Autres immobilisations corporelles	9 070	6 478	2 592	3 350	758	22.63
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	520 000		520 000	520 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 000		9 000	9 000		
Total II		538 572	6 980	531 592	532 350	758	0.14
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	96 840		96 840	15 944	80 896	507.38
	Autres créances	325 806		325 806	454 188	128 382	28.27
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	653 000	153 000	23.43
	Disponibilités	255 915		255 915	65 871	190 044	288.51
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 178 561		1 178 561	1 189 003	10 442	0.88
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 717 132	6 980	1 710 153	1 721 353	11 200	0.65

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

9 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 101 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	101 500	101 500		
	Réserves				
	Réserve légale	10 150	10 150		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 101 555	1 052 801	48 754	4.63
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 478	68 754	77 232	112.33
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 204 728	1 233 205	28 478	2.31
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	353 601	418 118	64 516	15.43
	Concours bancaires courants	4 340		4 340	
	Emprunts et dettes financières diverses	78 572	4 974	73 598	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 445	15 484	10 039	64.84
	Dettes fiscales et sociales	63 466	49 571	13 895	28.03
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	505 425	488 148	17 277	3.54
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 710 153	1 721 353	11 200	0.65

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

199 144 134 547

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	129 600		129 600	13 889		115 711	833.09
Chiffre d'affaires NET	129 600		129 600	13 889		115 711	833.09
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			733			733	
Autres produits				51 881		51 881	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			130 333	65 770		64 563	98.16
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			51 964	62 435		10 470	16.77
Impôts, taxes et versements assimilés			1 288	1 663		375	22.55
Salaires et traitements			68 450	19 194		49 256	256.62
Charges sociales			25 767	7 401		18 366	248.16
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			758	758			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3	7 351		7 348	99.96
Total des Charges d'exploitation (II)			148 230	98 802		49 429	50.03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			17 898	33 032		15 134	45.82
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

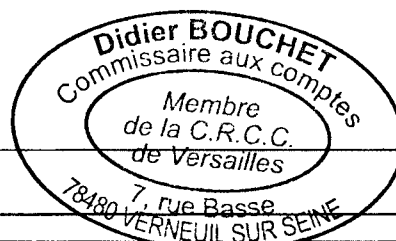
COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	31/12/2016	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	120 000	90 000	30 000	33.33
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 649	1 023	23 672	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	142 649	88 977	53 672	60.32
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 635	15 066	2 431	16.14
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	12 635	15 066	2 431	16.14
2. Résultat financier (V-VI)	130 014	73 911	56 103	75.91
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	112 116	40 879	71 237	174.26
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 000		5 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	5 000		5 000	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	82 585		82 585	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	82 585		82 585	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	77 585		77 585	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	43 009	27 875	70 884	254.29
Total des produits (I+III+V+VII)	277 982	154 747	123 235	79.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	286 460	85 993	200 466	233.12
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	8 478	68 754	77 232	112.33

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	502	502		
28151000 AMORTISSEMENTS MATERIEL	502	502		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 592	3 350	758	22.63
21810000 AGENCEMENT AMENAGEMENT	7 570	7 570		
21830000 MATERIEL BUR ET INFOR	1 500	1 500		
28181000 AMORT. AAI DIVERS	4 978	4 220	758	17.96
28183000 AMORT. MAT. BUREAU	1 500	1 500		
AUTRES PARTICIPATIONS	520 000	520 000		
26130000 SERRURERIE LABBE	20 000	20 000		
26140000 PARTICIPATION ADG IMMO	10 000	10 000		
26150000 ECV	490 000	490 000		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 000	9 000		
27500000 DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES	9 000	9 000		
Total II	531 592	532 350	758	0.14
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	96 840	15 944	80 896	507.38
41100000 CLIENTS	96 840	15 944	80 896	507.38
AUTRES CREANCES	325 806	454 188	128 382	28.27
40100000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	352		352	
44400000 IS	45 938		45 938	
44566000 TVA DEDUCTIBLE		332	332	100.00
44567000 CREDIT A REPORTER	8 558	3 486	5 072	145.50
44586000 TVA*FNP		1 500	1 500	100.00
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	300		300	
45130000 C/C SERRURERIE LABBE		18 325	18 325	100.00
45140000 C/C ADG IMMO	240 658	376 200	135 542	36.03
45170000 C/C ECV		54 345	54 345	100.00
45700000 DIVIDENDES A RECEVOIR	30 000		30 000	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	500 000	653 000	153 000	23.43
50810000 SOUSCRIPTION DEPOT A TERME	500 000	653 000	153 000	23.43
DISPONIBILITES	255 915	65 871	190 044	288.51
51210000 CIC EST	184 149	6 529	177 620	NS
51250000 CAIXA	71 766	58 331	13 435	23.03
51880000 INTERETS COURUS A RECEVOIR		1 011	1 011	100.00
Total III	1 178 561	1 189 003	10 442	0.88
TOTAL GENERAL	1 710 153	1 721 353	11 200	0.65



DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
CAPITAL	101 500	101 500		
10100000 CAPITAL	101 500	101 500		
RESERVE LEGALE	10 150	10 150		
10610000 RESERVE LEGALE	10 150	10 150		
AUTRES RESERVES	1 101 555	1 052 801	48 754	4.63
10680000 AUTRES RESERVES	1 101 555	1 052 801	48 754	4.63
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	8 478	68 754	77 232	112.33
Total I	1 204 728	1 233 205	28 478	2.31
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	353 601	418 118	64 516	15.43
16420000 EMPRUNT ECV	353 601	418 118	64 516	15.43
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	4 340		4 340	
51880000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	4 340		4 340	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	78 572	4 974	73 598	NS
45110000 C/C DA SILVA NETTOYAGE	4 974	4 974		
45180000 INTEGRATION FISCALE LABBE	8 539		8 539	
45190000 INTEGRATION FISCALE ECV	65 059		65 059	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 445	15 484	10 039	64.84
40100000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	1 145	6 484	5 339	82.34
40810000 FNP	4 300	9 000	4 700	52.22
DETTE FISCALES ET SOCIALES	63 466	49 571	13 895	28.03
42100000 SALAIRES	4 218	1 573	2 644	168.04
42820000 PROV. CP	2 450		2 450	
43100000 URSSAF	8 020	2 754	5 266	191.23
43710000 HUMANIS	1 933	814	1 119	137.50
43720000 MUTUELLE	1 337		1 337	
43750000 AG2R	237	90	147	163.33
43820000 ORG. SOC. CH./CONGES PAYES	980		980	
43840000 TAXE APPRENTISSAGE	449		449	
44400000 IS		43 355	43 355	100.00
44566000 TVA DEDUCTIBLE	5 337		5 337	
44571200 TVA COLLECTEE A 20 %	18 506	664	17 842	NS
44860000 ETAT: CHARGES A PAYER		321	321	100.00
45710000 DIVIDENDES A PAYER	20 000		20 000	
Total IV	505 425	488 148	17 277	3.54
TOTAL GENERAL	1 710 153	1 721 353	11 200	0.65

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

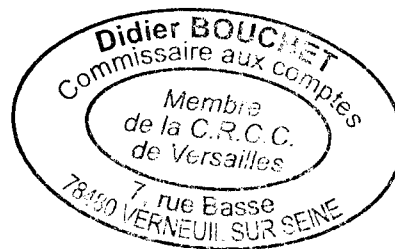
	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	129 600		13 889		115 711	833.09
70600000 REDEVANCE ECV	97 200		13 889		83 311	599.82
70610000 REDEVANCE SERRURERIE LABBE	32 400				32 400	
Chiffre d'affaires NET	129 600		13 889		115 711	833.09
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	733				733	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	733				733	
AUTRES PRODUITS			51 881		51 881	100.00
75800000 PRODUITS DIVERSES DE GESTION			51 881		51 881	100.00
Total des Produits d'exploitation	130 333		65 770		64 563	98.16
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	51 964		62 435		10 470	16.77
60430000 SOUS TRAITANCE			6 370		6 370	100.00
61200000 LOCATION PHOTOCOPIEUR	1 164		1 382		218	15.76
61320000 LOCATION BUSSY	6 000		6 000			
61340000 LOYER VOLVO	17 232		15 174		2 058	13.56
61360000 SC SAV - PHOTOCOPIEUR CANON			428		428	100.00
61540000 ENTRET.MAT.TRANSPORT	1 755				1 755	
61570000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	363		336		27	7.99
61600000 PRIMES ET ASSURANCES	750		496		255	51.38
61620000 ASSURANCE /EMPRUNT	3 927		4 563		637	13.95
62260000 HONORAIRES			57		57	100.00
62261000 HONORAIRES COMPTABLES	4 150		6 979		2 829	40.54
62262000 HONORAIRES JURIDIQUES	13 488		14 500		1 012	6.98
62262100 HONORAIRES SOC	760				760	
62263000 HONORAIRES CAC	400		2 500		2 900	116.00
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	330		245		85	34.46
62410000 TRASPORT/ACHATS	12				12	
62620000 FRAIS DE TELEPHONE	1 127		1 930		802	41.58
62700000 FRAIS BANCAIRE	1 306		1 474		169	11.43
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 288		1 663		375	22.55
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	449		430		19	4.42
63300000 TAXES FORMATION			132		132	100.00
63330000 OPCALIA			216		216	100.00
63512000 CFE	839		875		36	4.11
63514000 TAXES/VEHICULES DE SOCIETE			10		10	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	68 450		19 194		49 256	256.62
64100000 SALAIRES BRUT	42 000				42 000	
64112000 REMUNERATION PRESIDENT	24 000		24 000			
64120000 CONGES PAYES	2 450		4 806		7 256	150.98
CHARGES SOCIALES	25 767		7 401		18 366	248.16
64510000 URSSAF	20 631		7 193		13 438	186.83
64531000 RETRAITE	4 657		1 973		2 685	136.09
64551000 COTIS.PREVOYANCE N/C + C	654		450		204	45.33
64560000 CHARGES CONGES PAYES	980		1 057		2 037	192.69
64610000 RSI RAM GERANT	494		1 157		1 651	142.70
64642000 MUTUELLE	802				802	
64770000 TICKETS RESTAURAN	489				489	
64900000 C.I.C.E.	2 940				2 940	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	758	758		
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	758	758		
AUTRES CHARGES	3	7 351	7 348	99.96
65800000 CHARGES DIVERSES	3	7 351	7 348	99.96
Total des Charges d'exploitation	148 230	98 802	49 429	50.03
Résultat d'exploitation	17 898	33 032	15 134	45.82
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	120 000	90 000	30 000	33.33
76110000 REVENUS TITRES PARTICIPATIONS	120 000	90 000	30 000	33.33
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	22 649	1 023	23 672	NS
76800000 INTERET CAT	5 063	1 023	4 040	395.05
76810000 INTERETS ADG IMMO	27 712		27 712	
Total des Produits financiers	142 649	88 977	53 672	60.32
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	12 635	15 066	2 431	16.14
66110000 INTERETS D'EMPRUNT	12 635	14 684	2 049	13.96
66150000 INTERETS COMPTES COURANTS		382	382	100.00
Total des Charges financières	12 635	15 066	2 431	16.14
Résultat financier	130 014	73 911	56 103	75.91
Résultat courant avant impôts	112 116	40 879	71 237	174.26
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	5 000		5 000	
77200000 ARTICLE 700 CODE PROC CIVIL	5 000		5 000	
Total des Produits exceptionnels	5 000		5 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	82 585		82 585	
67120000 MAJORATION RET/PENALITES	45 825		45 825	
67130000 AMENDES	462		462	
67170000 RAPPEL D'IMPOT	34 298		34 298	
67200000 ARTICLE 700 CODE PROC CIVIL	2 000		2 000	
Total des Charges exceptionnelles	82 585		82 585	
Résultat exceptionnel	77 585		77 585	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	43 009	27 875	70 884	254.29
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 588		5 588	
69800000 INTEGRATION FISCALE	37 421	27 875	65 296	234.25
Total des produits	277 982	154 747	123 235	79.64
Total des charges	286 460	85 993	200 466	233.12
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	8 478	68 754	77 232	112.33

S A S AD SERVICES
7 AVENUE JACQUES PREVERT

77200 TORCY



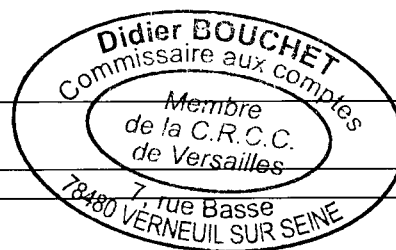
ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

AC EXPERTISE

1 B Chemin du Buisson Guérin

78750 MAREIL MARLY

01 39 04 03 40

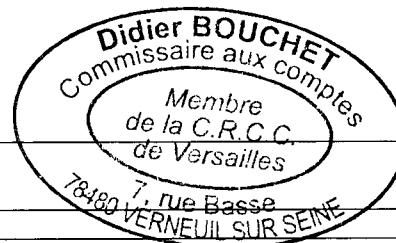


ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 710 152.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 129 600.00 Euros et dégageant un déficit de 8 477.54- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous rappelons que le 26 mai 2016 une proposition de rectification avait été envoyée par l'Administration fiscale portant sur les années 2013 et 2014 pour l'Impôt sur les Sociétés et jusqu'au 31 octobre 2015 pour la TVA.

La proposition de rectification de l'Administration fiscale était la suivante :

- TVA pour 48 445 €
- Amendes pour 43 085 €.

La Société a contesté l'ensemble des chefs de redressement. Ce désaccord est pendant devant le Tribunal Administratif.

Cependant la Société a versé au Trésor Public en 2017 les droits intérêts de retard pour un montant de 80 123 €. Ce montant est porté dans les comptes en charges exceptionnelles.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'ya pas eu d'événement significatif postérieur à l'Exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

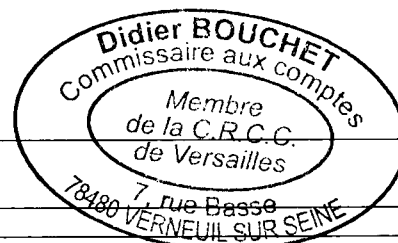
(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du



ANNEXE

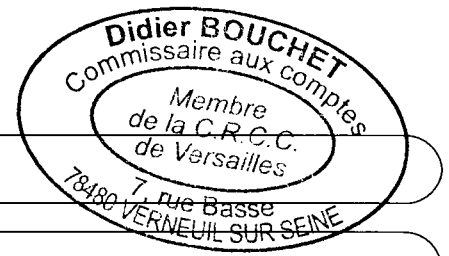
Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'Exercice précédent.

Informations générales complémentaires



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

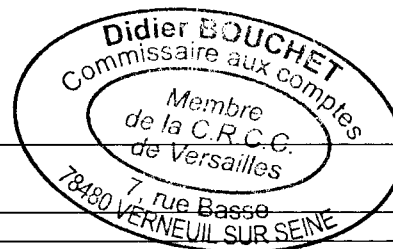
Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

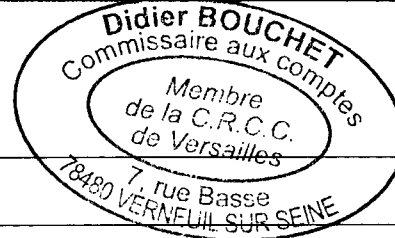
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

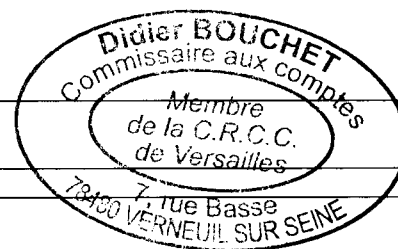
Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 300
Dettes fiscales et sociales	3 879
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	8 179



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

AD SERVICES
Société par actions simplifiées
Au capital de 101.500 euros
Siège social : 7, rue Jacques Prévert
77200 TORCY
480 018 126 RCS MEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 d'un montant de 8.478 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice	(8.478) €
au compte « Autres réserves »	(8.478) €
qui s'élève ainsi à	1.093.077 €
Prélèvement sur le compte « Autres réserve »	
à titre de dividendes bruts	28.623 €
soit 2,82 € bruts par action	

Ce dividende sera mis en paiement dans le délai légal.

L'Associé unique est informé que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, les dividendes et distributions assimilées, perçus par les personnes physiques, donne lieu lors de leur versement à un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) qui constitue un acompte d'impôt sur le revenu imputable sur l'impôt dû l'année suivante, d'un taux à ce jour de 12,8%.

Il est en outre informé que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sont prélevés à la source au taux désormais de 17,2%.

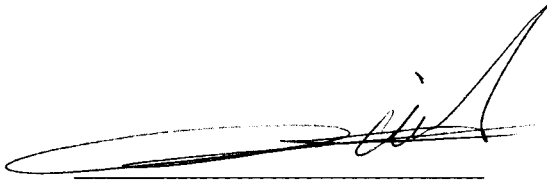
Les dividendes sont déclarés et le prélèvement correspondant est opéré et acquitté par la personne qui assure le paiement des revenus dans les délais prévus à l'article 1671 C du Code général des impôts soit, au plus tard le 15 du mois suivant le paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Associé Unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende global	Montant des revenus éligibles à l'abattement fiscal de 40 %	Montant des revenus non éligibles à l'abattement fiscal
31 décembre 2016	20.000 €	20.000 €	
31 décembre 2015	-	-	
31 décembre 2014	35.000 €	35.000 €	



Certifié conforme par :

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a series of loops and a final upward flourish.

Monsieur Firmino DA SILVA
Président et Associé Unique